

## Langon < > Marsac-sur-Don

### PROFIL DE L'ÉTAPE : 29,3 km 7h20

Deux itinéraires s'offrent aux pèlerins quelques kilomètres après avoir quitté Langon : celui qui file sur Redon, et l'autre, plus direct, se dirigeant vers Blain où les deux chemins se réunissent de nouveau.

Pour ceux d'entre-vous qui choisiront la seconde possibilité, il suffit de franchir le pont de Beslé, à hauteur du Pâtis Vert, pour quitter l'Ille-et-Vilaine et faire ses premiers pas en Loire-Atlantique.

Si le village de Beslé reste le paradis des pêcheurs en eau douce, il est aussi un excellent lieu de repos et de villégiature. Les marais que nous traverserons pour atteindre Guémené-Penfao furent mis en valeur et exploités par les différents ordres monastiques qui se succédèrent ici au cours des siècles.

### DESCRIPTIF DE L'ÉTAPE

**0,00** Quitter Langon, chapelle Ste Agathe dans le dos, par la petite rue de la Bimais sur 180 m jusqu'à un virage à droite. Y emprunter à gauche un sentier le long de potagers pour passer sous la voie ferrée Rennes-Redon par un petit tunnel piétonnier. Déboucher sur une route bitumée à prendre à droite sur un peu moins de 400 m. Là dans le virage à gauche, tourner à droite dans un chemin caillouteux, en partie herbeux en son milieu, qui vire à gauche à 200 m pour longer la voie ferrée et atteindre le fleuve Vilaine à 1 km. A l'intersection, virer à droite sur le halage – en passant sous le pont de la voie ferrée – qui 1,8 km plus loin, après avoir effleuré des débris de voie romaine, arrive à sa jonction avec la D 59, au Pâtis Vert (km 3,6).

**Traverser le pont sur la Vilaine** [C'est au niveau de ce pont que prend naissance l'étape qui rejoint Redon.] ainsi que la voie ferrée et poursuivre tout droit jusqu'au centre de Beslé-sur-Vilaine par la rue de la Duchesse Anne et la rue de la Corne de Cerf.

**1h00 04,1** – A l'intersection avec la rue de la Résistance (D 46), tourner à gauche. Laisser à gauche l'église de Beslé. À 300 mètres, à la fourche avec rond-point (avant Richebourg), bifurquer à droite. Passer entre les lieux-dits l'Étang (à gauche) et Plaisance (à droite). Tourner plus loin (km 5,6) à droite vers les Châtelais. Suivre tout droit pendant 3,5 km.

**2h15 09,0** - Juste avant **Beau Soleil**, tourner à droite. Parvenir à la D 15 et la suivre, à gauche, sur 50 m avant de

Bifurquer à droite vers **Feuilly**. Passer plus loin sous un pont de la voie ferrée déposée. Au

hameau, tourner à gauche sur la D 125 sur 300 mètres. Prendre à droite, le PR qui emprunte l'ancienne voie ferrée, juste après une ancienne maison de garde-barrière au niveau d'une route. Après un peu moins de 2 km, en serrant à droite à mi-chemin, arrivée aux portes de Guéméné. A la jonction avec une rue (Avenue de la Garenne), tourner à gauche, puis à droite plus loin dans la rue Nominoë [ex rue de la Garenne] ; passer à droite puis tout de suite à gauche (rue Eugène Leblay) pour emprunter – dans un virage face à une maison -- un sentier le long d'un ancien vélodrome transformé en terrain de rugby. En sortir et s'engager en face, dans la rue des Porteaux avec une petite place à droite. Traverser une rue à 100m puis 50m plus loin, comme le GPR, virer à droite dans la rue de la Chevauchardais. A l'intersection, à 125m avec la rue du Vélodrome, passer à gauche jusqu'à la place de l'Eglise de...

*[L'église st Michel comporte huit piliers avec des bas-reliefs de saints dont St Jacques représenté avec un manteau et des coquilles sur les épaules. Il tient un petit bourdon dans sa main droite.]*

**3h30 14,1 - Guéméné-Penfao.** Depuis l'église, descendre tout droit par la rue de l'Eglise. Arrivé au niveau d'un rond-point, traverser en diagonale, vers la gauche, la place Simon pour emprunter à droite la petite rue du Lavoir avec des escaliers. Descendre vers la rivière Don (rue du grand Moulin). Y tourner à gauche, au niveau du lavoir et longer l'ancien moulin avant de traverser le Don.

Bifurquer à gauche pour rejoindre la berge du Don en direction de l'hippodrome ; le longer par la gauche. Au bout du terrain, rejoindre à droite à une centaine de mètres un chemin (km 15,6) à emprunter vers la gauche. Continuer à suivre le balisage GRP® et longer la rivière sur environ 900 m avant de quitter la berge et tourner à droite. Gravier, en partie en escalier, la colline boisée, assez abrupte (Rocs de Gascaigne) pour atteindre l'autre versant où se trouve l'étang de la Vallée, en contrebas de la route. Tourner à gauche.

**4h20 17,6 - Passer les ruines du Moulin de la Vallée.** La petite route fait ensuite un crochet à droite. La suivre pendant environ 750 mètres.

*[Derrière vous, vue sur le château de Juzet et l'ancien moulin.]*

Avant le virage à gauche, la quitter pour serrer à droite dans un sentier qui passe, quelques centaines de mètres plus loin, à droite d'une maison. Forte pente ensuite sur 200 m avant de laisser à droite un autre sentier. Continuer tout droit dans une clairière pour atteindre une petite route à environ 1 km du bas ; tourner à gauche vers le hameau de Tréguély à contourner par la droite. A la sortie, tourner à droite, monter sur 250 m puis tourner à gauche sur un sentier parallèle à une route sur 500 m. A la jonction avec une petite route bitumée, tourner à droite et atteindre, à environ 200 m, un calvaire.

**5h20 21,4 - A l'intersection entre la D 42 et la D125,** au calvaire, tourner à gauche sur cette dernière, la suivre sur 300 m puis tourner de nouveau à gauche dans un chemin bitumé à son début puis caillouteux, avant de poursuivre, après 500 m, sur un sentier sur la droite vers la ...

**5h40 22,8 ... Chapelle des Lieux Saints,** en lisière de bois (à visiter).

*[La chapelle Sainte-Anne ou de Lessaints (ou de Lieu-Saint), fut fondée au Moyen Age par les moines venus de Ploërmel (et/ou, semble-t-il, par les aïeux de Maximilien de La Chênaie, au retour de la septième croisade avec Saint-Louis). Ce lieu "le Lieu-Saint", occupé par un ermite appelé le solitaire de Lessaints, aurait eu la visite de la duchesse Anne de Bretagne qui "aurait tiré de son aumônière une poignée de pièces d'or". C'est ainsi que la chapelle a pris le vocable de Sainte-Anne de Lessaints. Le pèlerinage de Sainte-Anne de Lessaints était très réputé. Un vitrail du XXème siècle représente un épisode de la colonisation française. A gauche de l'autel, se trouve une statue en bois représentant Saint-Méan. Les fresques représentent l'histoire du site et des légendes qui y sont liées.*

*Chapelle ouverte tous les dimanches – autres jours, pour les visites, téléphoner au n° 02 40 79 60 14]*

Quitter la chapelle en la contournant par la gauche vers la grotte Sainte-Anne, en contrebas. Descendre vers une petite route goudronnée.

Prendre à gauche cette route jusqu'à une large « patte d'oie » proche. Serrer à droite pour emprunter une route bitumée vers le lieu-dit La Noë situé à environ 1400 m.

*[A 700 m environ, un chemin sur votre gauche conduit (aller et retour environ 1300 m) à Pont-Veix, site historique d'une des batailles de Conquereuil. On y accède par l'ancienne voie romaine, traversant en ce lieu le Don sur un remarquable ajustement de pierres. De l'autre côté du Don, à côté de l'actuel château du Pont-Veix, se trouvent le premier manoir du Pont-Veix et la chapelle du château. C'est aussi là que fut construite par les moines du prieuré de Marsac sur Don, une hostellerie (du XV<sup>o</sup>s) pour accueillir les pèlerins en route vers Saint-Jacques de Compostelle]*

A **La Noë**, à une intersection en T face à une grosse ferme, prendre la route à gauche. A la sortie du lieu-dit, après 200 m, serrer à gauche (Ne pas prendre le cul de sac en face). 200 m plus loin, après avoir longé une très grosse ferme du lieu-dit Le Souchay qui jouxte La Noë, laisser un chemin à gauche et continuer la route bitumée sur un peu moins de 2 km pour arriver – après avoir traversé les lieux-dits de Launay-de-Bouin et La Ville-Goué – à un carrefour au lieu-dit le Chesneau. Poursuivre tout droit sur 1,5 km jusqu'au lieu-dit Moulin du Don après avoir traversé la Réauté. Juste après, intersection avec la D 124. Tourner à droite et emprunter un cheminement piétonnier à droite de la départementale jusqu'au centre ...

**7h20 29,3** - ... du bourg de **Marsac-sur-Don**